L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 29 JANVIER 1871.

44me Année.—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 29 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par B. J. Montgomery, à 10 1/2 heures, au No 126 de la rue de la Levee, entre Bourbon et Dauphine—De beaux meubles nuts, glaces, etc.

Par Hoffman, Markuis Co., au No 32 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et Bagarie.

Par Louis Stern & Bros., au No. 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

☞ Faites imprimer vite Pictures, Cartes, etc., au "Fabrica Printing Office", coin-guichet des rues Camp et Perdido.

☞ CANDIES PURES et sans MELANGE. Confiserie fond en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieilles-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, DIMANCHE.

OPÉRA.—Si J'étais Roi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Carlotta et Lucretia Borgia.

ST-CHARLES.—Little Detective.

MUSÉE CRESCENT CITY.—Fos 40 et 42, rue St Charles.

La situation de la France.

Malgré les revers éprouvés dans le courant de ce mois, par les trois grandes armées françaises, il est évident, pour nous, que si Paris pouvait tenir encore un mois, la France pourrait être sauvée. Un million d'hommes armés de plus ajouté à ceux qui tiennent la campagne, décideraient la question, car la victoire doit toujours rester aux plus gros bataillons. Au printemps, d'ailleurs, lorsque la navigation de la Baltique serait rétablie, la France pourrait envoyer, grâce à sa marine, un corps de débarquement pouf forcer le roi de Prusse à renvoyer une partie de son armée défendre ses côtes. Un corps de 50,000 hommes débarquant à l'improviste sur un point où il ne serait pas attendu, pourrait effectuer la délivrance d'une grande partie des 350,000 prisonniers français qui sont répartis dans le voisinage des côtes, et se renforçant ainsi au fur et à mesure qu'il avancerait, pousser sa marche dans l'intérieur, ou se diriger sur les frontières pour couper les communications entre l'Allemagne et la France.

Mais, pour que ces opérations, qui changeraient la face des choses, soient possibles, il faut que Paris tienne encore, ou qu'il soit secouru avant que la famine oblige ses défenseurs à capituler. Or, nous sommes dans une grande incertitude relativement à la situation réelle de Paris. Les dépêches de source prussienne sont fort encourageantes, et les autres dépêches, émanées dans l'intérêt de la spéculation, sont tellement contradictoires et tellement confuses qu'elles ne peuvent nous éclairer. Tantôt l'on nous dit que Paris a des vivres pour jusqu'au milieu de mars, tantôt on assure qu'il n'en a plus que pour cinq jours.

Les nouvelles, reçues de Paris, dans les premiers jours de janvier, rassuraient encore la confiance ; mais, depuis les échecs subis par les armées de Chanzy, de Faidherbe et de Bourbaki, les nouvelles que nous avons reçues par le câble ont pris un caractère alarmant. Cependant, comme les Prussiens ont le plus grand intérêt à faire croire à la France et au monde que Paris est sur le point de succomber, nous devons croire qu'il y a un parti pris de dénaturer la vérité. Il faut donc s'arrêter à un juste milieu entre les différentes versions.

M. Dacoux, ancien préfet de police, homme d'un caractère sérieux, sorti de Paris le 31 décembre, a déclaré que Paris pouvait tenir largement jusqu'à la fin de février. Cette déclaration nous paraît se rapprocher plus que les autres de la vérité.

En admettant que la capitale ait encore des vivres pour vingt-cinq ou trente jours, il se présente deux questions: le moral de la population est-il resté tel que la résistance puisse être prolongée jusqu'à l'épuisement complet des subsistances, et cela sous la pression d'un bombardement continu, et, en second lieu, le délai est-il suffisant pour permettre aux armées du dehors de reprendre l'offensive avec assez d'avantage pour venir délivrer Paris.

Ce sont là de graves questions, et, bien que nous n'ayons pas perdu tout espoir, nous n'osons y répondre affirmativement, dans la crainte de donner à nos lecteurs des illusions qui pourraient ne pas se réaliser.

La faiblesse inconcevable du gouvernement de Paris envers les émeutiers de Belleville, a dû enlever aux défenseurs de la capitale la confiance dans les chefs si nécessaire à une armée assiégée. Sans ajouter foi à toutes les dépêches, il est permis de croire qu'il y a eu, dans les conseils du gouvernement, des tiraillements et des défaillances. De ce côté, nous pensons donc que la défense a manqué de l'unité de direction et de l'initiative qui eussent sentie, pu sauver le moche des sorties.

Excellent officier du génie, bon organisateur, Trochu a fait d'immenses efforts, au point de vue de la résistance passive, et il est clair que Paris est imprenable par un assaut, mais ce général n'a pas jusqu'à présent montré les mêmes ressources pour l'attaque que pour la défense, et les deux ou trois grandes sorties qu'il a faites, n'ont abouti à aucun résultat sérieux.

Il ne nous paraît donc plus possible d'attendre la délivrance de Paris de l'armée de Paris même, bien que cette armée soit plus nombreuse que l'armée d'investissement. Cette délivrance ne peut être espérée que du dehors. Nos conjectures, à cet égard, ne peuvent être que fort vagues, quelque pour sommes nous renseignements précis sur la situation et l'effectif des diverses armées, et sur les plans des généraux.

Si Gambetta pouvait faire passer dans le cœur de chaque Français le feu patriotique qui l'anime, la France serait certainement délivrée.

Les départements envahis comptent quatorze millions d'habitants, et si, à un jour donné, les hommes valides se soulevaient pour écraser sous leur nombre, les petits détachements épars sur cette immense étendue de territoire, pendant que les trois grandes armées reprendraient vigoureusement l'offensive, la partie pourrait encore être gagnée. Une seule grande victoire relèverait le fortune de la France. C'est là notre espoir, et nous ne l'abandonnerons que lorsque tout sera fini.

Les nouvelles, reçues de Paris, dans les premiers jours de janvier, rassuraient encore la confiance ; mais, depuis les échecs subis par les armées de Chanzy, de Faidherbe et de Bourbaki, les nouvelles que nous avons reçues par le câble ont pris un caractère alarmant. Cependant, comme les Prussiens ont le plus grand intérêt à faire croire à la France et au monde que Paris est sur le point de succomber, nous devons croire qu'il y a un parti pris de dénaturer la vérité. Il faut donc s'arrêter à un juste milieu entre les différentes versions.

M. Dacoux, ancien préfet de police, homme d'un caractère sérieux, sorti de Paris le 31 décembre, a déclaré que Paris pouvait tenir largement jusqu'à la fin de février. Cette déclaration nous paraît se rapprocher plus que les autres de la vérité.

En admettant que la capitale ait encore des vivres pour vingt-cinq ou trente jours, il se présente deux questions: le moral de la population est-il resté tel que la résistance puisse être prolongée jusqu'à l'épuisement complet des subsistances, et cela sous la pression d'un bombardement continu, et, en second lieu, le délai est-il suffisant pour permettre aux armées du dehors de reprendre l'offensive avec assez d'avantage pour venir délivrer Paris.

Ce sont là de graves questions, et, bien que nous n'ayons pas perdu tout espoir, nous n'osons y répondre affirmativement, dans la crainte de donner à nos lecteurs des illusions qui pourraient ne pas se réaliser.

La faiblesse inconcevable du gouvernement de Paris envers les émeutiers de Belleville, a dû enlever aux défenseurs de la capitale la confiance dans les chefs si nécessaire à une armée assiégée. Sans ajouter foi à toutes les dépêches, il est permis de croire qu'il y a eu, dans les conseils du gouvernement, des tiraillements et des défaillances. De ce côté, nous pensons donc que la défense a manqué de l'unité de direction et de l'initiative qui eussent sentie, pu sauver le moche des sorties.

Excellent officier du génie, bon organisateur, Trochu a fait d'immenses efforts, au point de vue de la résistance passive, et il est clair que Paris est imprenable par un assaut, mais ce général n'a pas jusqu'à présent montré les mêmes ressources pour l'attaque que pour la défense, et les deux ou trois grandes sorties qu'il a faites, n'ont abouti à aucun résultat sérieux.

Il ne nous paraît donc plus possible d'attendre la délivrance de Paris de l'armée de Paris même, bien que cette armée soit plus nombreuse que l'armée d'investissement. Cette délivrance ne peut être espérée que du dehors. Nos conjectures, à cet égard, ne peuvent être que fort vagues, quelque pour sommes nous renseignements précis sur la situation et l'effectif des diverses armées, et sur les plans des généraux.

Si Gambetta pouvait faire passer dans le cœur de chaque Français le feu patriotique qui l'anime, la France serait certainement délivrée.

Les départements envahis comptent quatorze millions d'habitants, et si, à un jour donné, les hommes valides se soulevaient pour écraser sous leur nombre, les petits détachements épars sur cette immense étendue de territoire, pendant que les trois grandes armées reprendraient vigoureusement l'offensive, la partie pourrait encore être gagnée. Une seule grande victoire relèverait la fortune de la France. C'est là notre espoir, et nous ne l'abandonnerons que lorsque tout sera fini.

RÉUNION DU BARREAU.—Une réunion du barreau de la Nouvelle-Orléans a eu lieu hier, dans la salle d'audience de la Cour des Etats-Unis, sous la présidence de l'honorable C. Roselius. Le secrétaire, Mr. M. M. Cohen, a lu l'adresse préparée par le comité nommé à la dernière réunion, adresse qui invite les différents barreaux des Etats-Unis et les citoyens à coopérer à la formation d'un fonds de souscription, destiné à être offert aux filles du feu Isaac Tapey, président de la Cour Suprême des Etats-Unis. L'adresse a été adoptée et, sur motion, un comité de onze membres auquel a été adjoint le Président de la Union, a été nommé avec la mission de recevoir des contributions en Louisiane pour le but proposé.

Le comité se réunira lundi prochain à 3 heures, au bureau du "Chairman," pour adopter les mesures propres à l'accomplissement de sa mission et il fera son rapport samedi prochain à la réunion du barreau.

Voici la composition du comité: Hon C. Roselius, Juge Dibble, Geo. W. Race, Jos. D. Hornor, H. C. Miller, C. E. Fenner, J. S. Whitaker, James B. Eustis, R. H. Brown, Jas McConnell, W. Grant, et W. W. King.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

ENCORE LES ATROCITÉS PRUSSIENNES.—On lit dans la *Gazette de Cologne*, du 21 décembre :

"La guerre prend un caractère de plus en plus cruel et barbare. Avant-hier 20, par exemple, nous avons incendié Nogent, sur la route de Chaumont à Langres. Il faut dire qu'à Nogent, on avait tiré sur nos troupes de plusieurs maisons particulières et qu'une compagnie envoyée pour châtier les actes qui imposant une contribution proportionnée, reçut également des coups de feu et fut même chassée de la ville. Une vengeance épouvantable s'ensuivit immédiatement. Hier matin, on amena à Chateau-Villain six francs-tireurs qui avaient tiré sur nos avant-postes et avaient tué un de nos soldats. Ces individus n'avaient pas d'uniforme et avaient l'air extrêmement hostiles. On les fusilla, ainsi que les douze individus qu'on a pris, hier, près de Château-Villain, dans le grand bois voisin qui s'étend jusqu'à Langres."

L'organe officiel que les autorités prussiennes font paraître à Strasbourg publie une ordonnance relative à la compétence des conseils de guerre. Cette ordonnance draconienne édicte contre ceux qui s'enrôlent ou se font enrôler, ou qui agissent d'une façon quelconque contre la Prusse, des peines variant entre deux mois et vingt ans de prison, ou 750 fr. et 27,500 fr. d'amende.

UN PLAISIR EXTREME.—A l'appui de la belle protestation du général Chanzy, nous pouvons citer l'extrait d'une lettre saisie sur un officier allemand prisonnier, qui prouve que les horreurs de St-Calais ne sont pas un fait isolé.

C'est une tendre mère qui écrit de Gottingue à son fils :

"Ton frère Fritz est toujours à Chartres, où l'incendie et massacre les villages où ces coquins.—comme il les appelle—s'avisent de tirer sur nos soldats. Il n'éprouve du plaisir qu'à l'extrême."

Tout commentaire serait superflu.

LES PRUSSIENS TIRENT SUR LES AMBULANCES.—On lit dans un journal de Paris :

Deux cent vingt frères formaient, avant-hier, le service de nos ambulances du côté du Bourget : trente d'entre eux avaient, dès lundi soir, quitté Paris, pour se rendre sur le champ de l'action, afin d'y remplir leur courageuse et charitable mission. Cette première escouade s'était avancée dans la direction du Bourget, hier matin, à huit heures et demie; elle était conduite par le frère visiteur, ayant à ses côtés deux frères dominicains. Le cortège portait de la Couronne et le drapeau de la convention de Genève était porté en tête par un frère. Sur l'indication d'officiers, on se dirigeait à 150 mètres en avant pour relever les blessés ; aucun soldat n'accompagnait les frères dans leur marche.

Cent mètres étaient à peine franchis qu'une décharge des troupes prussiennes éclatait sur le front des ambulanciers : deux frères eurent leur robe trouée ; un troisième fut atteint, mais qui portait le premier brancard ; une balle pénétrait au défaut de l'épaule, alla jusqu'au poumon, produisant les symptômes les plus décourants. Le malheureux tomba tous sanglant, et fut porté immédiatement à l'ambulance de la Légion-d'Honneur de St-Denis. Ce frère, dont l'état laisse peu d'espoir, mais qui est à St-Denis l'objet des soins les plus touchants et les plus empressés, appartient, comme professeur de la première division, à l'établissement si connu de St-Nicolas, qui avait pour cet compte détaché 26 de ses professeurs. Il se nomme Jean Baptiste Raffie, en religion frère Méthelme ; il est né en 1840 dans le département de la Lozère.

—Sous ce titre : *La Restauration bonapartiste et l'Armée française*, on lit dans l'*Indépendance belge* :

"Quelque défense ait été faite aux officiers français internés en Allemagne d'adhérer aux protestations que nous avons publiées contre les tendances du *Drapeau* et les projets de restauration impériale, nous continuons à recevoir chaque jour un très grand nombre d'adhésions. Dans l'intérêt même de ceux qui nous les adressent, et qui nous nous demandent de faire connaître leurs noms, nous croyons devoir de ne pas différer plus longtemps leur désir. En publiant leurs signatures, nous exposerons à des désagréments, à des rigueurs inutiles, les autorités militaires prussiennes auxquelles elles ne peuvent pas leurs ordres enfreints, et pourraient le faire sentir aux prisonniers qui n'en ont pas tenu compte. Nous tenons donc pour close la liste que nous avons dressée. Elle peut compléter qu'elle soit, cette liste de trois mille signatures qui sont à longueur pour que l'on n'ait pas le moindre doute sur les intentions des internés français. Il est manifeste que l'esprit de l'armée prisonnière est hostile à la restauration impériale qui est cause de tous les malheurs de la France."

LES ARMEMENTS DE LA SUISSE. — La question du Luxembourg a eu son contrecoup à Berne. La Suisse a cet sentit mencée à son tour par les convoitises prussiennes, et elle s'agge prudent d'aviser. Sur la proposition de plusieurs membres du Conseil national, le Conseil fédéral a été invité à soumettre à l'assemblée, pour la session prochaine, des projets relatifs : 1o à l'armement nouveau de la landwehr ; 2o à l'appropriation d'une réserve suffisante de carabines ; 3o à une augmentation convenable du matériel d'artillerie.

Dans le pôle de la Confédérale, M. Wurtzlief du département militaire, a fait, sur l'armement suisse, des communications intéressantes, desquelles il ressort que la Suisse a, dès maintenant, un effectif de 120 mille combattants, avec des cadres pour 161 mille. Cet effectif est pourvu de 90 mille carabines Milhaine-Amsler, de 150 mille Peabody et de 50 mille carabines se chargeant par la culasse, sans compter 20 mille carabines à répétition Henry-Wetterli. En fait d'artillerie, l'armée suisse possède environ 300 bouches à feu rayées, dont la moitié en acier et se chargeant par la culasse. Les pièces de gros nombre sont de calibre de 8 et de 6 livres, et les 2/3 même restant sont du calibre de 8 livres. Ces derniers canons sont regardés comme les plus efficaces qui existent. Avec cet effectif, cet armement et le patriotique bravoure de ses habitants, la République helvétique est parfaitement en état de se défendre contre toute agression étrangère.

☞ Vous trouvez de beaux et bons chapeaux à FOIX, 42 rue Perdido ? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

—Une touchante anecdote racontée par la *Presse*, et qui a eu pour théâtre une de nos ambulances :

Il était environ trois heures : les malades étaient leur lit blanc reposaient, la visite était faite, les pansements terminés. C'était l'heure où les salles sont calmes relativement, et où rien ne trouble le silence des blessés que le jeunit étouffé d'un *gémir* ou le pas furtif d'une dame de charité.

La porte d'entrée s'ouvrit sans bruit et une femme entra ; elle était vêtue de noir, grande, pâle, avec ce je ne sais quoi qui fait la distinction suprême. Elle portait un gros paquet qu'elle posa sur une table encombrée de choses diverses, de bandes, de compresses, d'appareils et d'instruments de chirurgie ; puis elle demanda à un monsieur, attendant

"Une dame de charité Papercut et vint à elle.

"—Madame, dit alors l'étrangère en deuil, voici quelque peu de linge et de provisions que je vous prie d'accepter pour votre ambulance.

On ouvrit le paquet qui contenait en effet des chemises, des draps, de la flanelle, de la charpie, des bandes et des pequets de fadaise-bouillon, etc.

"La dame de charité remercia, et comme l'étrangère se retirait :

"Voulez-vous me dire votre nom, Madame ?

"A quoi bon ?

"C'est que je dois inscrire sur un livre le lieu de ce que vous donnez à nos malades, et c'est l'usage d'indiquer le nom des donateurs.

"A quoi bon ? répéta la dame en deuil, et se ravisant, triste et les larmes aux yeux.

"Mon nom importe peu. Mettez simplement : Une mère, sur votre registre. Ce que je vous apporte là, j'avais en vue d'en faire mon fils ; je ne le connaîtrai jamais, et, si j'ai pu le sauver, il aurait malade en Crimée. Les Prussiens me l'ont tué à Champigny. Maintenant, je n'ai plus rien à faire, cela je n'aide qu'un enfant, et il est mort.

"Pour vous, vous non ayez aussi un fils, prenez ceci pour vos blessés, et inscrivez : Une mère.

"Et la pauvre mère, pleurant, s'en alla suivie respectueusement par la dame de charité qui pleurait aussi.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

CHRONIQUE LOCALE.

RAPPORT DU BUREAU DE SANTÉ.—Ce rapport est compilé, comme nous l'avons déjà dit, à trois du bureau des statistiques hebdomadaires, en vertu des termes du règlement qui sont du ressort de ce spécialité. Nous avons parlé des observations faites par le Bureau sur les balles de chanvre de la pâtrie et de l'enlèvement qu'il avait demandé pour protéger les habitants de la Nouvelle-Orléans contre l'explosion de ces balles. Cette ordonnance n'ayant pas été mise à exécution par des raisons judiciaires très contestables, le Bureau aujourd'hui, présente un projet de bill qui nous paraît devoir répondre à tous les besoins.

Ce projet nous semble d'autant meilleur qu'il ne coûtera pas un cent, ni au budget de la ville, ni au budget de l'Etat, les inspecteurs qui seront à faire la revue des balles de charbon à la Nouvelle-Orléans et dans les paroisses, ne devant recevoir qu'un demi-cent par balle, qu'ils feront payer, aux frais des délégations. Ce dernier n'a un bill honnête et bienfaisant tout à la fois, un de ces bills qui ne doivent pas craindre de présenter à une Législature, surtout à une Législature comme la nôtre, malheureusement trop livrée à des intérêts et à des intérêts de monopole.

Nous trouvons dans ce compte-rendu annuel du Bureau de Santé les rapports des inspecteurs sanitaires des six districts, et nous y voyons que le Bureau n'a négligé aucune des mesures propres à combattre les deux terribles fléaux qui nous ont visité cette année, la variole et la fièvre jaune. Si ces mesures n'ont pas eu tout le succès désiré, c'est parce que l'ancien Conseil de ville avait dépouillé le Bureau de Santé de toute autorité autre qu'une autorité consultative.

Un de ces rapports, celui du Dr Jules A. Mathieu, inspecteur sanitaire du Premier District, contient, à l'égard de la Compagnie de Vidange, dont le projet de monopole a excité une si vive indignation à la Nouvelle-Orléans, une appréciation que nous nous bornerons bien de publier sous silence. Voici ce qu'il dit des œuvres de la compagnie :

"Les charroi boxes, ou boîtes de charbon de bois, qui ont été employées ne se donner pour des *Dry earth closets* ont échoué complètement et ne sont qu'un inconvénient et une chose nuisible.

"Le matériel employé, quant à sa nature, ne répond en aucune manière à la propriété de l'urine. Ce n'est pas rapprovisé dans ces conditions ne pas sympathiques avec un homme qui, dans un soixante-dixième année, après une vie passée au service des malades, avec des cadres maintenant, néanmoins, il serait difficile de trouver un homme ou une femme qui ait de la hardiesse : empêchons.

Il y a quelques jours, pendant que les groupes ordinaires de hommes attendaient leurs détonnes mêlées de 200 grammes, une femme à ce sujet, ne pour plus protester leur ignorance.

Nous ajouterons que le système de la compagnie qui brigue un monopole odieux de désinfection et de nettoyage, a été examiné par les ingénieurs municipaux du Bureau dans 14 écoles publiques du 1er district et que partout, sans aucune exception, il a été trouvé *filthy and fouling*, c'est à dire sale et ordure.

Sur ce point, le Bureau de Santé avait proposé une ordonnance de désinfection et de vidange qui aurait répondu à tous les besoins, si le public eut voulu désencourager les vidangeurs qui ne s'y conformaient pas. Mais un grand nombre, nous devons le dire, s'y sont conformés; aussi l'inconvénient des mauvaises odeurs répandues dans les rues les mieux pavées de la ville, par les charrettes de la compagnie, a été presque entièrement, et le public n'en demande pas davantage. Il reposne par conséquent avec horreur et indignation, le monopole outrageant de la compagnie des closets.

Sous le rapport financier, le Bureau de santé fait preuve d'un admirable esprit d'économie. Ses dépenses sont faibles parce qu'il sait les réduire aux plus strictes nécessités. Ne retirant que 599,000 de ses droits sur les navires, tateaux à vapeur, et steamers de toute sortes, il ne dépense pas du tout, avec cette chétive somme, il entretient 4 inspecteurs sanitaires et paye des officiers de santé résidents. En outre il a à supporter des frais de désinfection assez considérables pendant l'invasion de la variole et de la fièvre jaune, et à subvenir à des frais de fourniture et d'annonces sans rien demander à l'Etat.

La seule exception faite à cette règle, dont il ne dépense pas, serait une dépense de fonds pour établir une quarantaine au canal Noyés, et on le jugerait nécessaire pour compléter le système de protection sanitaire adopté par l'Etat : mais le Bureau de Santé ne demande pas d'allocation et s'abstient de consolidar aucune dépense à ce sujet. Le Bureau de santé en suffit donc à lui-même sous la dépense et, tout en usant d'une extrême économie, il ne néglige aucune des mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire de la ville et de l'Etat.

ACQUITTEMENT DES PERSONNES ACCUSÉES D'AVOIR CONTREFAIT DES COUPONS D'ÉTAT.—Le procès de E. R. Boehler, J. A. Isaac et Stephen Chambelgne, accusés d'avoir contrefait une forte somme des coupons d'intérêt sur les bonds d'Etat, s'est terminé hier devant la Première Cour de District, par l'acquittement de tous les prévenus. Les témoignages ont été à peu près les mêmes que ceux qui avaient été donnés devant le recorder dans l'instruction préliminaire de l'affaire.

UN SKIFF COULÉ PAR.—Quand le steamer *Lizzie Hopkins* s'éloignait du wharf, hier soir, devant la rue Gérod, il est tombé sur un skiff et l'a coulé bas. Un homme qui montait la petite embarcation a été noyé.

POIGNARDÉ.—Hier soir, sur les 11 heures, dans une querelle survenue rue St-Pierre, devant N° 1, entre Mike Dewitt et un inconnu, le premier a reçu un coup de poignard qui lui a indigé une blessure très dangereuse. Dewitt a été transporté à l'Hôpital de Charité. Quant à son assaillant, il a pris la fuite et a échappé.

VOL.—Vendredi soir vers 8 heures, on a volé chez M. Farey, rue Prytanée, entre les rues Josephine et Delachaise, pour vingt-cinq francs d'effets domestiques. La porte du vestibule avait été laissée ouverte par les gens de la maison.

FEU.—Hier matin, vers 3 heures, le feu a été découvert dans une maison de la rue Patterson, entre les rues Ferret et Olivier, Algier, occupée par Mme Johnson, comme pensionnaire et par des officiers de leurs ordres enfreints, et pourraient le faire sentir aux prisonniers qui n'en ont pas tenu compte. Nous tenons donc pour close la liste que nous avons dressée. Elle peut compléter qu'elle soit, cette liste de trois mille signatures qui sont à longueur pour que l'on n'ait pas le moindre doute sur les intentions des internés français. Il est manifeste que l'esprit de l'armée prisonnière est hostile à la restauration impériale qui est cause de tous les malheurs de la France."

LES ARMEMENTS DE LA SUISSE. — La question du Luxembourg a eu son contrecoup à Berne. La Suisse a cet sentit mencée à son tour par les convoitises prussiennes, et elle s'agge prudent d'aviser. Sur la proposition de plusieurs membres du Conseil national, le Conseil fédéral a été invité à soumettre à l'assemblée, pour la session prochaine, des projets relatifs : 1o à l'armement nouveau de la landwehr ; 2o à l'appropriation d'une réserve suffisante de carabines ; 3o à une augmentation convenable du matériel d'artillerie.

Dans le pôle de la Confédérale, M. Wurtzlief du département militaire, a fait, sur l'armement suisse, des communications intéressantes, desquelles il ressort que la Suisse a, dès maintenant, un effectif de 120 mille combattants, avec des cadres pour 161 mille. Cet effectif est pourvu de 90 mille carabines Milhaine-Amsler, de 150 mille Peabody et de 50 mille carabines se chargeant par la culasse, sans compter 20 mille carabines à répétition Henry-Wetterli. En fait d'artillerie, l'armée suisse possède environ 300 bouches à feu rayées, dont la moitié en acier et se chargeant par la culasse. Les pièces de gros nombre sont de calibre de 8 et de 6 livres, et les 2/3 même restant sont du calibre de 8 livres. Ces derniers canons sont regardés comme les plus efficaces qui existent. Avec cet effectif, cet armement et le patriotique bravoure de ses habitants, la République helvétique est parfaitement en état de se défendre contre toute agression étrangère.

☞ Vous trouvez de beaux et bons chapeaux à FOIX, 42 rue Perdido ? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

LES SOUSCRIPTIONS MENSUELLES.—Une erreur typographique s'est glissée dans la liste que nous avons publiée avant-hier. M. J. Macon le Cte aura payés soulevant pour, 20 pour d'avancements, tandis que, leur souscription étant de $20 par mois, le montant total pour 4 mois est de 80, somme qui a été versée par eux entre nos mains et remise par nous au trésorier.

L'ÉQUITÉ.—Nous avons reçu le numéro-prospectus de *L'Equité*, journal hebdomadaire rédigé par le docteur Testut. Ce numéro contient une discussion de fol dans laquelle le rédacteur assure qu'il s'efforcera de justifier son titre en prenant uniquement pour guide "L'Equité." Le nouveau journal commence un feuilleton et des articles variés. "Le premier numéro, dit le prospectus, paraîtra aussitôt que le nombre des abonnés et des souscripteurs présentera un chiffre répondant à la somme nécessaire à une fondation." Le bureau de journal est rue St Pierre No 11.

UN NOUVEAU PRODUIT.—Un brevet a été pris à Washington, le mois dernier, pour la découverte d'un nouveau procédé pour la fabrication du sirop avec des patates. L'inventeur est M. Charles Delamare, et les commanditaires de brevet sont MM. J. A. Thurber et C. H. Morrison. On nous a remis un échantillon de ce sirop qui est très limpide et nous a paru dégagé de tout principe étrangère à la matière saccharine. D'après un échantillon que nous avons sous les yeux, on peut fabriquer de deux gallons à deux gallons bon quarts de sirop par boisseau de patates, et comme on espère pouvoir produire de 150 à 180 boisseaux de patates, on aurait pour 300 à 360 gallons de sirop par dépend. Le procédé de fabrication étant très simple et peu coûteux, on voit qu'il y a là une nouvelle source de profit très féconde pour nos agriculteurs.

—Les journaux d'outre-mer annoncent que l'illustre peintre Gustave Doré vient de mourir à Mentone. Il est doit plusieurs opéras, entre autres les *Brigands* et *Il Giorno*, et un grand nombre d'œuvres symphoniques.

FAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Dépêche de Versailles au World.

La capitulation de Paris a été signée.

Les conditions seraient les suivantes :

Reddition de la garnison et convocation d'une assemblée nationale.

Détails sur la première visite de Favre à Versailles.

Il dîne avec le chancelier Bismark.

Retraite de Faidherbe sur Dunkerque.

Retraite de l'armée de l'Est.

Tentative de suicide de Bourbaki.

Il est remplacé par le général Clinchard.

Nouvelles Européennes

Londres, 26 janvier.—Une dépêche de Versailles dit que les bombes des lignes allemandes tombent près de Montrouge. On croit généralement, bien que le fait n'ait pas été officiellement confirmé, que des conditions de capitulation ont été présentées par Favre. On discute en ces conditions dans les clubs et dans les cercles officiels.

Londres, 27 janvier — Un correspondant à Versailles du *Times* de Londres écrit à la date du 25 : "Favre est revenu de Paris hier et a eu une autre entrevue avec Bismarck ; on dit qu'il y a eu une autre émeute à Paris. La populace, en grand nombre, a paru devant l'Hôtel de ville, et a demandé à parler au bureau, et plus de sortie en accompagnant cette demande du cri : "A Berlin."

Le coup-d'œil même qui a été imprimé par les troupes qui ont tiré sur la foule et qui ont blessé plusieurs individus. Samedi soir la populace a forcé les portes de la prison de Mazas et a enlevé Gambetta Flourens, Félix Pyat et d'autres prisonniers politiques.

Une dépêche à la Presse-Associée : Versailles, 26 janv.—Pendant une discussion à la Chambre basse du parlement autrichien, les ministres ont déclaré que la reconstruction de l'Allemagne était un fait accompli et que avec le nouvel empereur de la Hongrie, la pacification de la Hongrie était une mesure prise pour la sécurité de l'Etat, et que la question de la nationalité n'était pas mauvaise pour cette nation, la solution du problème de l'unité allemande.

New-York, 28 janv.—Dépêche au *Herald* :

Londres, 27 janv.—Ce qui suit est la substance de la lettre de notre correspondant parisien sous la date du 25 :

Ce soir des ordres officiels ont été lancés pour empêcher tous meetings de venir de cinbs et pour supprimer les journaux radicaux le *Combat* et le *Réveil*. Le peuple est général approuvé la ferme attitude contre les émeutiers par le général Vinoy. Le bruit qu'en éprouve beaucoup de satisfaction de l'opposer à Trochu qui a été privé de son commandement et est dégradé. Depuis peu de temps, il était évident que ce sort lui était réservé. Le peuple voit bien admettre que le bouchetéé et y a trouvé mais commencement à la Nouvelle-Orléans, une appréciation que nous nous rendrons bien de publier sous silence. Voici ce qu'il dit des œuvres de la compagnie :

"Les charroi boxes, ou boîtes de charbon de bois, qui ont été employées ne se donner pour des *Dry earth closets* ont échoué complètement et ne sont qu'un inconvénient et une chose nuisible.

"Le matériel employé, quant à sa nature, ne répond en aucune manière à la propriété de l'urine. Ce n'est pas rapprovisé dans ces conditions ne pas sympathiques avec un homme qui, dans un soixante-dixième année, après une vie passée au service des malades, avec des cadres maintenant, néanmoins, il serait difficile de trouver un homme ou une femme qui ait de la hardiesse : empêchons.

Il y a quelques jours, pendant que les groupes ordinaires de hommes attendaient leurs détonnes mêlées de 200 grammes, une femme à ce sujet, ne pour plus protester leur ignorance.

Nous ajouterons que le système de la compagnie qui brigue un monopole odieux de désinfection et de nettoyage, a été examiné par les ingénieurs municipaux du Bureau dans 14 écoles publiques du 1er district et que partout, sans aucune exception, il a été trouvé *filthy and fouling*, c'est à dire sale et ordure.

Sur ce point, le Bureau de Santé avait proposé une ordonnance de désinfection et de vidange qui aurait répondu à tous les besoins, si le public eut voulu désencourager les vidangeurs qui ne s'y conformaient pas. Mais un grand nombre, nous devons le dire, s'y sont conformés; aussi l'inconvénient des mauvaises odeurs répandues dans les rues les mieux pavées de la ville, par les charrettes de la compagnie, a été presque entièrement, et le public n'en demande pas davantage. Il repousse par conséquent avec horreur et indignation, le monopole outrageant de la compagnie des closets.

Sous le rapport financier, le Bureau de santé fait preuve d'un admirable esprit d'économie. Ses dépenses sont faibles parce qu'il sait les réduire aux plus strictes nécessités. Ne retirant que 599,000 de ses droits sur les navires, tateaux à vapeur, et steamers de toute sortes, il ne dépense pas du tout, avec cette chétive somme, il entretient 4 inspecteurs sanitaires et paye des officiers de santé résidents. En outre il a à supporter des frais de désinfection assez considérables pendant l'invasion de la variole et de la fièvre jaune, et à subvenir à des frais de fourniture et d'annonces sans rien demander à l'Etat.

La seule exception faite à cette règle, dont il ne dépense pas, serait une dépense de fonds pour établir une quarantaine au canal Noyés, et on le jugerait nécessaire pour compléter le système de protection sanitaire adopté par l'Etat : mais le Bureau de Santé ne demande pas d'allocation et s'abstient de consolidar aucune dépense à ce sujet. Le Bureau de santé en suffit donc à lui-même sous la dépense et, tout en usant d'une extrême économie, il ne néglige aucune des mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire de la ville et de l'Etat.

ACQUITTEMENT DES PERSONNES ACCUSÉES D'AVOIR CONTREFAIT DES COUPONS D'ÉTAT.—Le procès de E. R. Boehler, J. A. Isaac et Stephen Chambelgne, accusés d'avoir contrefait une forte somme des coupons d'intérêt sur les bonds d'Etat, s'est terminé hier devant la Première Cour de District, par l'acquittement de tous les prévenus. Les témoignages ont été à peu près les mêmes que ceux qui avaient été donnés devant le recorder dans l'instruction préliminaire de l'affaire.

UN SKIFF COULÉ PAR.—Quand le steamer *Lizzie Hopkins* s'éloignait du wharf, hier soir, devant la rue Gérod, il est tombé sur un skiff et l'a coulé bas. Un homme qui montait la petite embarcation a été noyé.

POIGNARDÉ.—Hier soir, sur les 11 heures, dans une querelle survenue rue St-Pierre, devant N° 1, entre Mike Dewitt et un inconnu, le premier a reçu un coup de poignard qui lui a indigé une blessure très dangereuse. Dewitt a été transporté à l'Hôpital de Charité. Quant à son assaillant, il a pris la fuite et a échappé.

VOL.—Vendredi soir vers 8 heures, on a volé chez M. Farey, rue Prytanée, entre les rues Josephine et Delachaise, pour vingt-cinq francs d'effets domestiques. La porte du vestibule avait été laissée ouverte par les gens de la maison.

FEU.—Hier matin, vers 3 heures, le feu a été découvert dans une maison de la rue Patterson, entre les rues Ferret et Olivier, Algier, occupée par Mme Johnson, comme pensionnaire et par des officiers de leurs ordres enfreints, et pourraient le faire sentir aux prisonniers qui n'en ont pas tenu compte. Nous tenons donc pour close la liste que nous avons dressée. Ei peu complète qu'elle soit, cette liste de trois mille signatures qui sont à longueur pour que l'on n'ait pas le moindre doute sur les intentions des internés français. Il est manifeste que l'esprit de l'armée prisonnière est hostile à la restauration impériale qui est cause de tous les malheurs de la France."

LES ARMEMENTS DE LA SUISSE. — La question du Luxembourg a eu son contrecoup à Berne. La Suisse a cet sentit mencée à son tour par les convoitises prussiennes, et elle s'agge prudent d'aviser. Sur la proposition de plusieurs membres du Conseil national, le Conseil fédéral a été invité à soumettre à l'assemblée, pour la session prochaine, des projets relatifs : 1o à l'armement nouveau de la landwehr ; 2o à l'appropriation d'une réserve suffisante de carabines ; 3o à une augmentation convenable du matériel d'artillerie.

Dans le pôle de la Confédérale, M. Wurtzlief du département militaire, a fait, sur l'armement suisse, des communications intéressantes, desquelles il ressort que la Suisse a, dès maintenant, un effectif de 120 mille combattants, avec des cadres pour 161 mille. Cet effectif est pourvu de 90 mille carabines Milhaine-Amsler, de 150 mille Peabody et de 50 mille carabines se chargeant par la culasse, sans compter 20 mille carabines à répétition Henry-Wetterli. En fait d'artillerie, l'armée suisse possède environ 300 bouches à feu rayées